

HOMÉLIE 12 ¹

Saint Léon donne des éloges à la continence, et exhorte à ne point abuser de la patience de Dieu.

275

La fête de Pâques approche, mes chers frères, ainsi faisons servir le jeûne de quarante jours qui précède cette solennité à la sanctification de nos âmes et de nos corps. Au moment de célébrer la plus grande de toutes les fêtes, nous devons nous y préparer de telle sorte, que nous portions en nous l'image de Jésus crucifié, si nous voulons ressusciter avec lui, puisque l'Apôtre saint Paul nous dit : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus Christ en Dieu; lorsque Jésus Christ, qui est votre vie, viendra à paraître, vous apparaîtrez aussi avec lui dans la gloire* (Col 3,31). Mais comment pouvons-nous participer à la mort de Jésus Christ, si ce n'est en cessant d'être ce que nous étions auparavant ? Ou quelle ressemblance pouvons-nous avoir avec sa résurrection, si ce n'est en nous dépouillant de nos anciennes habitudes ? Aussi, celui qui a quelque intelligence du mystère de sa rédemption, doit-il renoncer à une vie sensuelle et déréglée, et se purifier de toutes les souillures du péché, afin de venir au festin nuptial, brillant de toutes les vertus. Puisque la bonté de l'époux nous invite tous à prendre part à son banquet royal, tous ceux qui y sont appelés doivent s'appliquer; avec un grand soin, à se rendre dignes de la nourriture céleste qui leur est offerte. Mais il y en a plusieurs qui abusent de la patience de Dieu; et quoique leur conscience leur reproche beaucoup de péchés, l'impunité les rassure, et ils ne comprennent pas que le jour de la vengeance est différé, afin de leur donner le temps de se corriger.

Que personne donc ne tarde à avoir recours à la miséricorde de Dieu, parce qu'il n'a pas encore reçu le châtiment qu'il méritait; *le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive* (Ez 18,32), mais ce qui est différé n'est pas pour cela oublié. Comment celui qui n'implore jamais la clémence du souverain Juge, pourrait-il éviter d'être condamné ? Tous, à la vérité, en demandant, grâce, n'ont pas les mêmes motifs; il y a beaucoup de disproportion entre les divers péchés, et les crimes sont plus ou moins grands, en raison de leur malice. Mais tous les chrétiens étant obligés de tendre sans cesse à la perfection, pour parvenir à une entière pureté de cœur, afin d'être mis au nombre de ceux dont la Vérité a dit : *Bienheureux ceux qui ont le cœur purs, car ils verront Dieu* (Mt 5,8), chacun doit s'efforcer de purifier avec le plus grand soin sa conscience des moindres taches qui pourraient la souiller ou obscurcir les lumières de son entendement. Quoiqu'il soit écrit : *Qui peut se glorifier d'avoir un cœur chaste ou d'être exempt de péché* (Pro 20,92), il ne faut pas désespérer d'obtenir cette pureté parfaite, tant qu'on la désire de bonne foi, et qu'on reçoit avec reconnaissance la grâce qui nous aide à y parvenir. Et d'ailleurs, il n'y a point à craindre d'être condamné au jugement de Dieu pour les péchés qui auront été remis par le sacrement de pénitence. Tous les enfants de l'Eglise disent ensemble dans la prière qu'ils ont apprise du Seigneur lui-même : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* (Mt 6,12), parce qu'il n'y a personne, quelque juste et saint qu'il soit, qui n'ait besoin, pendant cette vie, qui est une tentation continuelle, de pardon pour quelque péché commis. Nous sommes environnés d'occasions qui nous portent sans cesse au mal; et il est bien difficile de ne pas abuser quelquefois des choses même les plus permises. Sous le prétexte de conserver sa santé, on se laisse aisément aller au plaisir de satisfaire sa sensualité; et ce qui suffirait au besoin de la nature, ne suffit pas à la concupiscence qui est en nous. C'est de cette source empoisonnée que vient ce désir de toujours amasser, qui ne dit jamais : c'est assez. De là naît aussi l'ambition de

¹ Traduction par Patrice Chauvierre (Paris 1866)

vouloir s'élever au-dessus des autres, qui, considérée dans sa source ou dans ses effets, a toujours l'orgueil pour principe.

Comment pourrions-nous mieux combattre ces tentations et tant d'autres qui se succèdent sans cessé, que par la pratique d'un sévère continence ? C'est cette vertu qui conserve, nourrit, augmente et fortifie les opérations de l'âme. Elle est également utile au bien du corps; on en fait tous les jours l'épreuve dans l'Église, où les jeûnes d'institution divine que sa discipline fait observer, procurent les fruits les plus abondants. Son intention est, en réprimant les appétits de la chair par une salutaire abstinence, de procurer aussi plus de calme aux différents mouvements qui s'élèvent dans l'âme, et en privant le corps de quelque nourriture, de rendre l'esprit plus fort contre les attaques des passions : *Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés* (Mt 6,6), Les enfants de Dieu ont donc aussi leur nourriture toute spirituelle. Ils jouissent des chastes délices qu'ils recherchent avec empressement et qu'il est louable de désirer, puisque le prophète nous y invite, en disant : *Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux*: (Ps 33,9). Quiconque d'entre vous, mes chers frères, aura le bonheur d'éprouver comment la justice et la miséricorde de Dieu, qui sont la manifestation de sa Providence, se font sentir agréablement à l'âme; quiconque aura l'expérience des consolations divines dont on ne se dégoûte jamais, méprisera bientôt les biens corruptibles et temporels; et en les comparant à ces vrais biens qui durent toujours, il se trouvera enflammé de ce feu divin que l'amour de Dieu même allume. Animant notre ferveur, et nous faisant passer de la nuit au plus beau jour, l'Esprit saint dissipe en même temps toutes les ténèbres de notre esprit, et consume les restes du péché dans les âmes qui lui sont vraiment fidèles.

Ainsi, mes chers frères, puisque la continence, cette mère des toutes les vertus, produit de si grands biens, et procure des plaisirs ineffables à ceux qui renoncent à tous les vices, appliquons-nous plus que jamais à observer exactement les commandements de Dieu. La rémission des péchés devant être le fruit du mystère de notre rédemption, pénétrons notre esprit de ce que nous voulons célébrer. Le Seigneur, toujours juste et miséricordieux, promet de nous pardonner quand nous l'avons offensé, mais en nous imposant l'obligation d'agir de même à l'égard de nos frères; car, après nous avoir enseigné la manière dont nous devons prier le Père céleste, il nous dit : *Si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils commettent contre vous, votre Père, qui est dans le ciel, vous pardonnera aussi les vôtres; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés* (Mt 6,14-15). Condition juste, sans doute, et très favorable, qui fait participer l'homme à la puissance divine; sa volonté devient la règle de la sentence de Dieu lui-même, et le jugement qu'il aura prononcé envers son semblable déterminera celui que le Seigneur portera à son égard. La nature nous rend tous égaux : ainsi, mes chers frères, aimons cette égalité dans nos inférieurs comme dans ceux qui sont du même rang que nous; il n'y a personne qui ne pèche, personne n'est donc exempt de pardonner. Ne nous montrons pas difficiles à donner ce que nous avons reçu gratuitement; alors, soit par la générosité de nos aumônes, soit par la libéralité du pardon que nous accorderons aux autres, à mesure que nous avancerons en charité, nous deviendrons plus purs et plus parfaits; par les mérites de notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne avec son Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen !